



https://abonnes.hospimedia.fr Votre compte : Emmanuelle DELEPLACE

HOSPIMEDIA

Offre médico-sociale

Une fonction appui-ressources sur les déficiences sensorielles est nécessaire en Paca

Publié le 12/07/22 - 16h18

Une étude réalisée par trois associations spécialisées et le Creai Paca prouve l'interêt de déployer une voire des fonctions appui-ressources aux ESMS sur les déficiences sensorielles. L'étude révèle aussi la nécessité de combler les zones blanches.

À la demande de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), l'Association de réadaptation et de réinsertion pour l'autonomie des déficients visuels (Arra-DV), l'Union régionale des associations de parents d'enfants déficients auditifs (Urapeda) et l'institut régional des aveugles sourds de Marseille (Irsam) se sont penchés sur la possibilité de développer une fonction appuiressources handicap sensoriel. Les principaux enseignements de ce travail ont été présentés le 8 juillet à l'université d'été de la Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys en France (Fisaf, lire notre article).

"Nous nous sommes appuyés sur le centre régional d'études, d'actions et d'information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (Creai) Paca pour élaborer un questionnaire envoyé à tous les établissements et services médicosociaux (ESMS), à l'image du travail réalisé sur les handicaps rares (lire notre <u>article</u>), explique Corinne Trosset, directrice générale adjointe de l'Irsam. Les résultats ont ensuite été partagés lors de quatre journées départementales de restitution qui ont également permis de repérer des compétences et des pratiques qui n'avaient pas été révélées par le questionnaire."

La moitié des services ne sont pas spécialisés

En Paca, 49 établissements et services ont un agrément handicap sensoriel : 32 pour la déficience auditive, 13 pour la déficience visuelle et 4 pour la surdicécité. Toutefois, 68 ESMS sans agrément spécifique accompagnent des personnes déficientes sensorielles. C'est le cas de la moitié des services enfants et adultes, de 25% des établissements pour enfants et de 20% des établissements pour adultes. "Les professionnels témoignent de parcours de soins morcelés liés à la difficulté d'accéder à l'information, à la difficulté de trouver des soignants spécialisés connaissant les déficiences sensorielles et à la centralisation des moyens sur les métropoles. Ces difficultés ne s'arrêtent pas aux soins, le manque d'accessibilité des services sociaux, des dispositifs de droit commun, des plateformes numériques ne permettent pas de travailler l'autonomie. Des ressources existent mais elles sont peu ou mal connues des professionnels et des familles", analyse Corinne Trosset.

Lors des journées de restitution, les représentants des établissements ont également évoqué la difficulté de trouver des professionnels formés ou des formations adaptées, les refus d'admission de personnes en situation complexes cumulant un handicap sensoriel à d'autres troubles comme les troubles du spectre autistique (TSA), faute de taux d'encadrement et de plateau technique adapté ou bien encore le manque de compétences disponibles pour évaluer les besoins des usagers au niveau des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et dans la nomenclature Serafin-PH*. Le repérage et l'évaluation des besoins restent des enjeux complexes, pour des situations qui représentent moins de 3% des handicaps.

Le besoin d'un appui-ressources réciproque

"Dans notre secteur, les acteurs sont hyperspécialisés et se connaissent très peu au final. Il semblerait intéressant que la fonction ressource soit animée par plusieurs partenaires et qu'elle soit aussi à double sens, c'est-à-dire que les spécialistes de

la déficience sensorielle puissent venir en appui des structures médico-sociales mais aussi que les spécialistes des TSA, de la déficience intellectuelle, du polyhandicap... puissent également nous épauler quand cela est nécessaire dans nos établissements et services", explique Pierre Gal, directeur de l'Urapeda.

Les trois associations s'interrogent également sur la question de la proximité et pensent qu'il faudrait organiser une fonction appui-ressources dans chaque territoire. Le travail a également mis en évidence le besoin d'un schéma régional handicap sensoriel et celui de combler les zones blanches. Ce schéma nécessitant des moyens financiers dont elle ne dispose pas, l'ARS Paca s'est engagée à travailler une feuille de route et a nommé une référente sensorielle. Elle se dit prête à expérimenter des actions d'appui-ressources dès 2022 sur des crédits non reconductibles (CNR).

* Services et établissements : réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées

Emmanuelle Deleplace

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique droits de reproduction.